



Conférence téléphonique DRFiP69 du 23/11

Questions FO

1/ Quid des gens en télétravail qui veulent passer à 5 jours alors que ce n'est pas accordé ? Quelle est la position de la direction ? Peut on vous faire remonter les cas ?

La relation entre le chef des services, les 5 jours ne sont pas un droit c'est un dialogue entre le CDS et l'agent. La direction ne peut pas s'immiscer dans le dialogue entre le CDS et un agent, On peut toujours signaler les situations concernées.

2/ Recensement des ordinateurs portables afin de s'assurer qu'ils soient tous utilisés pour le télétravail ? (ex si un service a 3 portables, est-on certain que 3 agents soient en télétravail)

Recensement, on essaie de suivre le parc pour éviter que les ordinateurs dorment dans les placards. Normalement il ne devrait pas avoir d'ordinateurs dormants car un contrôle est fait sur les machines qui n'ont pas eu de connexion.

3/ Comment sont choisis les services où sont distribués en priorités les ordinateurs portables ?

1/ Agent vulnérable (73 en attente)

2/ tous les services en dessous de 40 %

3/ distribution au gré des demandes non servies mais aucun calendrier n'est fixé.

4/Est-ce que le tx d'absentéisme est plus important du fait de la Covid ? Si oui comment assurer 100 % des missions, il faudrait revoir les objectifs car de nombreux agents sont en souffrance,

Le taux d'absentéisme est équivalent au taux habituel 85 % de présents tous confondus

La force déployée globale télétravail et présentiel permet d'assurer 100 % des missions, 100 % des missions ne veut pas dire que les objectifs initiaux soient maintenus, c'est au CDS de les adapter.

Pour FO, la situation reflète le manque d'effectif structurel dans nos services.
Le maintien de 100 % d'exercice des missions alors que des dizaines de collègues sont malades ou cas contact est irréaliste et se paie en termes de souffrance au travail.

D'autres sujets ont été évoqués :

Pas d'élément nouveau depuis la semaine dernière, audio avec les CDS, difficultés pour développer le télétravail, entre les agents qui souhaitent et ne peuvent pas et ceux qui veulent et ne peuvent pas. (Administration)

Les cas diminuent la première semaine 22 cas, la deuxième 12 et la semaine dernière 6

Problème de stock d'e-contact 10 275 au SDIF

Jauge de réunion 4m² par personne, confirmée.

Demande de la CGT d'avoir un suivi quotidien plutôt qu'hebdomadaire des typologies de présents car le % de télétravailleur est faible au regard des 600 machines en télétravail.

30 Téléphones portables dans le Rhône, renvoi traditionnel ne fonctionne pas en entrant pour tout le monde, les téléphones portables sont pris sur le budget propre de la DRFIP, pas de dotation nationale.

73 agents vulnérables n'ont pas d'ordinateur portable.

- MAJ Sirhius demandée afin de distinguer sur les plannings les absences et le télétravail.

Le télétravail est actuellement représenté en couleur absence (jaune), la MAJ devrait prendre en compte ce changement de couleur afin que les agents puissent avoir une représentation claire du planning.

L'intégration des agents C nouvellement arrivés sont seuls dans certains services et non pas à proximité des agents « sachants ».